

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 96 (1951)
Heft: 6

Rubrik: Information

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATION

Société suisse des Officiers

Concours de travaux écrits pour la période 1949/52

La Société suisse des Officiers organise à l'intention de tous ses membres le concours traditionnel de travaux écrits traitant de questions militaires actuelles.

Les travaux seront soumis à un jury composé comme suit :

Président : Colonel-Divisionnaire O. Büttikofer, Urtenen.

Membres : Colonel EMG E. Primault, Berne ; Colonel F. Stüssi, Zürich ; Colonel H. Brunner, Wallenstadt ; Lt. Col. R. Suter, Saint-Gall ; Major W. Stutz, Thoune ; Cap. EMG E. Studer, Thoune ; Cap. H. Baasch, Berne.

Les résultats du concours seront communiqués à l'occasion de l'assemblée ordinaire des délégués de 1952 et publiés ensuite dans les périodiques militaires. Un crédit de 4000 francs est mis à disposition pour récompenser les meilleurs travaux. Il sera utilisé, en tout ou en partie, selon décision prise à l'assemblée des délégués de 1952 au vu des propositions faites par le jury.

Le meilleur travail exécuté par un officier d'artillerie ou par un officier issu de l'artillerie (travail 11) pourra être récompensé par un prix spécial supplémentaire de 200 francs, provenant d'un don du fonds « Général Herzog ».

Voici les conditions de ce concours :

1. Les travaux dactylographiés, doivent être remis en triple exemplaires au Secrétariat Central de la S.S.O., Genève.
2. Des dissertations ou des travaux déjà publiés ou simplement modifiés ne sont pas pris en considération.
3. Les trois exemplaires du manuscrit doivent être munis d'un motto. Les concurrents ne sont pas autorisés à y ajouter le nom de l'auteur.
4. Nom, adresse, grade et incorporation de l'auteur doivent être mis dans une enveloppe fermée spéciale, munie du même motto que le travail.
5. Le jury ne prend connaissance du nom de l'auteur qu'au cas où son travail serait primé.
6. Un exemplaire de chaque travail sera remis aux archives de la S.S.O. Les auteurs des travaux qui auront été récompensés recevront un ou deux exemplaires de leur manuscrit en retour,

après l'assemblée ordinaire des délégués de 1952. Les travaux non primés pourront également être retirés sur indication du motto. Aucun renvoi ne sera toutefois effectué sans demande formelle, du fait que le Comité Central n'est pas autorisé à ouvrir les enveloppes de travaux non primés.

7. La S.S.O. se réserve de publier les meilleurs travaux dans le « Journal Militaire Suisse », avec le consentement de son auteur, éventuellement même dans d'autres périodiques militaires. — Les frais de tirage spéciaux éventuels pourront être pris entièrement ou partiellement à charge par la S.S.O.
8. *Les travaux doivent être envoyés au plus tard jusqu'au 30 novembre 1951.*

Genève, le 5 avril 1951.

Société suisse des Officiers :

<i>Le président central</i>	<i>Le secrétaire central</i>
Col. DE HALLER	Cap. NICOD

THÈMES

POUR LE CONCOURS DE TRAVAUX ÉCRITS 1949/1952
DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

Problèmes généraux :

1. Les conditions particulières de la conduite de la guerre envisagée pour la Suisse.
2. Le problème de l'exploration.
3. De l'importance de la D.C.A. et de la P.A. pour l'armée et la population civile.
4. Mouvement des troupes combattantes et transports de l'armée en vue de sa concentration et de son engagement dans les conditions que créerait la guerre, compte tenu notamment de la surveillance et de la réglementation du trafic routier.
5. L'instruction fondamentale des troupes de transmission ou de D.C.A. doit-elle être unifiée ou variée pour chaque arme ?
6. Comment favoriser le recrutement d'officiers-instructeurs qualifiés ?

ARMES

7. Comment notre armée pourrait-elle être opposée sans chars à un ennemi qui en serait pourvu ?
8. Missions et engagement des troupes légères ; leur armement, organisation et instruction future ?
9. Liaisons et transmissions dans la brigade légère.
10. L'engagement de l'escadron d'exploration motorisé ou du groupe de dragons.
11. Mission et organisation d'une artillerie à fusées dans notre armée.

12. L'appui direct des troupes au sol par l'aviation et l'organisation de son engagement.
13. Le problème de la chasse dans l'espace aérien suisse.
14. Le problème de la D.C.A. légère.
15. La surveillance de l'espace aérien, notamment en ce qui concerne les méthodes de transmission.
16. Comment concevoir la fortification de campagne moderne ?
17. Quels sont les problèmes que pose aux troupes de construction et à leur équipement l'achat de chars de 50 tonnes de poids maximum et l'engagement de ces derniers sur le plateau suisse ?
18. Coordination des liaisons, du renseignement et de la transmission.
19. Surveillance des communications radio, amies et ennemies.
20. L'enregistrement des blessés et malades en temps de guerre.
21. Possibilité de placer des véhicules propres à la guerre, notamment les tous-terrains, dans l'économie privée.
22. Comment réduire les accidents par véhicules à moteur dans l'armée ?
23. Comment réduire les pertes des moyens motorisés en guerre ?
24. Approvisionnement et ravitaillement dans l'unité d'armée, sur la base de la nouvelle organisation des troupes.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Schweizer Monatshefte, Mai 1951. — Stockerstrasse 64, Zurich.

Zurich dans la Confédération, tel est le titre d'un article excellent que l'historien bien connu, le professeur Leonhard von Muralt, (Zurich) a consacré au jubilé de l'entrée de Zurich dans la Confédération. Le lecteur trouvera dans cet exposé historique la narration des faits importants de ce grand événement.

Très remarquables sont les réflexions de M. le professeur Gonzague de Reynold (Fribourg) sur le thème : *L'Europe devant son destin*. L'auteur donne des problèmes qui se posent à notre continent une description claire et vraiment saisissante.

Le *Tour d'horizon politique* avec ses nombreux rapports d'Autriche, d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne occidentale, d'Angleterre et de l'Amérique du Nord permet au lecteur de se faire une image exacte et complète des événements se déroulant à l'étranger.

La *Revue militaire* publie une thèse fort intéressante sur *Les forces armées de l'Inde*. Et c'est la chronique des livres, abondante et variée à souhait, qui termine ce nouveau numéro.

Dans tous les kiosques et toutes les librairies.